

Lors de notre dernière Assemblée Générale, le Président de Vacances Ouvertes, Georges Peyronne a indiqué son souhait de ne pas voir son mandat renouvelé. Nous le remercions chaleureusement pour l'attention et le soutien qu'il a apporté depuis trois ans à notre association. Ses avis ainsi que les décisions prises ont toujours été précieux dans la conduite du travail de notre association. Bienvenue, à son successeur, Jean René Garnier, ancien Préfet, qui aura pour tâche difficile de nous conduire dans le tournant que doit prendre Vacances Ouvertes face à la raréfaction des aides publiques.

Deux nouveaux membres entrent au Conseil d'Administration. Il s'agit de Patrick Brault, directeur général de VVF villages, et de Alain Chapelon, directeur général de VAL.

A la Une

Chères vacances !

Cette année encore beaucoup de nos concitoyens ne pourront pas partir faute de ressources financières suffisantes. Nous ne disposons pas aujourd'hui d'indicateurs précis, mais de l'avis général, les transports, les hébergements, les frais sur place sont sur une pente ascendante. C'est pourquoi, **l'effort de solidarité de l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances** au travers des bourses distribuées est de plus en plus précieux.

Depuis 1987, la contre-valeur des Chèques Vacances périmés et non utilisés (environ 0,5% des chèques émis) est utilisé pour soutenir les départs en vacances des publics qui n'y ont pas ou peu accès.

En 2005, ces bourses vacances de l'ANCV sont en nette augmentation, elles nous permettent d'une part d'étendre notre action en nombre de personnes concernées, d'autre part d'augmenter notre intervention par départ réalisé. Augmenter le nombre de familles ou de jeunes passe aussi par notre capacité à démultiplier, sur le terrain, les actions menées par Vacances Ouvertes avec les associations qui sont au contact des publics : maisons de quartier, CHRS, associations d'insertion par l'économie, centres sociaux, missions locales, foyers de jeunes travailleurs...

Dans les régions où notre association est implantée et soutenue par les conseils régionaux, Poitou-Charentes, Nord-Pas de Calais notamment, nous contribuons significativement à l'augmentation du nombre de départs aidés. C'est bien le partenariat conjoint de l'ANCV et des collectivités qui permet de développer, avec les intervenants locaux, les actions d'aide au départ et le nombre de vacanciers concernés.

Cette solidarité mise en œuvre par l'ANCV est importante et sa pérennité est nécessaire. En 2004, le dispositif des bourses-vacances de l'ANCV a contribué au départ de 40 000 personnes pour un budget de 3,1 million d'euros.

La vie du réseau

Les 4^{èmes} rendez-vous de l'UNAT

Vacances Ouvertes a participé aux 4^{èmes} rendez-vous de l'UNAT, qui se sont déroulés au sein du village de vacances VAL-VVF Villages de Najac dans l'Aveyron, du 25 au 27 Mai dernier.

L'Union Nationale des Associations de Tourisme regroupe les opérateurs du tourisme social : associations et fédérations qui gèrent des villages de vacances et maisons familiales, des centres d'hébergement pour jeunes et des Centres de Vacances et de Loisirs. VO est membre de l'UNAT depuis 1998, sa participation s'appuyant sur le rapprochement entre porteurs de projets et hébergeurs.

Les RDV 2005 ont réuni acteurs institutionnels, associations de tourisme, confédérations syndicales, élus locaux ainsi que quelques CAF.

"La contribution du tourisme social et associatif à l'aménagement du territoire et à l'économie locale" et "les enjeux économiques, éducatifs et sociaux du tourisme social et associatif" ont fait l'objet de deux tables rondes, tandis que plusieurs ateliers thématiques étaient proposés. VO est intervenu au sein de l'atelier "l'accueil de publics aidés en hébergements de vacances".

L'impact du tourisme social sur le développement local et l'aménagement du territoire notamment en milieu rural, la préoccupation d'un meilleur accès aux vacances des familles, des jeunes, des enfants et des seniors qui en sont exclus, ainsi que l'implication accrue des régions sur cette thématique par le biais de leur compétence tourisme, sont les grands thèmes qui ont animé ces échanges.

Les actes de ces rendez-vous seront disponibles prochainement sur le site de l'UNAT.

Les enjeux de l'accompagnement sur site

L'accompagnement, par des animateurs et travailleurs sociaux, de familles sur leur lieu de vacances est fréquent. S'il semble parfois s'imposer, ou être fortement souhaité par les familles, il est nécessaire de s'interroger sur son opportunité et d'en discuter le sens.

Quels sont les enjeux de l'accompagnement ? C'est d'abord la question des objectifs poursuivis. S'il s'agit pour les familles d'acquiescer le plus d'autonomie possible dans le montage du projet, l'accompagnement sur place, en tant que moyen, est a priori en contradiction avec cet objectif. Parce qu'être présent est la meilleure façon d'entraver la possibilité pour les personnes de se débrouiller. Pourtant, dans certaines situations les services d'un tiers ne permettraient-ils pas de rassurer et de dépasser l'obstacle de l'environnement inconnu perçu comme hostile ? À ce titre, on cite souvent le cas de cette famille partie au bord de mer mais qui par peur ou appréhension n'est pas sortie de son mobilhome et n'a donc pas vu la mer. Mais comment s'assurer que dans pareil cas, l'accompagnement ne pallie tout simplement pas un défaut de préparation du projet ?

L'enjeu peut également être financier parce que l'accompagnement, intégralement pris en charge par des subventions, grève lourdement les budgets.

Mais l'enjeu principal n'est-il pas ailleurs ? En effet, lorsque les familles disent ne pas se sentir capables d'assumer certaines tâches et, lorsqu'animateurs et travailleurs sociaux pensent que les familles ne sauraient se débrouiller sans eux, l'enjeu est tout autre. C'est, en effet, pour les accompagnants, celui de s'interroger sur la réalité de ce qu'ils perçoivent des capacités des familles, et pour ces dernières de s'interroger sur la réalité de ce qu'elles pensent pouvoir ou ne pas pouvoir assumer.

S'interroger sur l'accompagnement, c'est donc bousculer les idées reçues et remettre en cause des certitudes pour mieux avancer ensemble.

Le dispositif d'aide au départ en vacances autonome de la CAF d'Ille-et-Vilaine

Dans le cadre de sa politique en faveur de la jeunesse, la CAF d'Ille-et-Vilaine, en association avec la Direction Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative, a souhaité réitérer l'expérience menée en 2004 avec la mise en place de

l'opération Sac Ados. Ce dispositif s'adresse à un public de jeunes d'Ille-et-Vilaine de 16 à 22 ans souhaitant mettre en œuvre un projet de vacances autonomes, c'est-à-dire sans encadrement familial, ni professionnel. Les objectifs poursuivis à travers l'opération sont les suivants : permettre l'accès aux vacances à des 16-22 ans qui en sont exclus ; favoriser l'apprentissage de l'autonomie en matière de vacances et de loisirs ; promouvoir l'adaptation des modes d'accompagnement aux jeunes adultes ; soutenir les dispositifs locaux d'aide aux projets de jeunes.

La CAF a donc lancé un appel à candidature auprès des structures Jeunesse du département d'Ille-et-Vilaine pour identifier celles susceptibles d'épauler et de sélectionner localement de jeunes candidats au départ en vacances autonomes. 23 structures Jeunesse se sont mobilisées. Celles-ci bénéficient de sessions de formations (7 modules proposés sur 6 journées d'ateliers, 70 journées stagiaires réalisées), organisées à l'initiative de la CAF et animées par Vacances Ouvertes, leur présentant l'organisation du dispositif, les méthodes d'accompagnement de projet, le cadre juridique des départs autonomes...

Les jeunes candidats au départ, mobilisés par les structures locales, organisent seuls ou en groupe leur séjour. Afin de préparer les départs, ils sont accompagnés dans leur démarche de montage de projet par un professionnel Jeunesse. Les porteurs de projets les plus aboutis se voient remettre un Sac Ados, par l'entremise et sous la responsabilité de la structure locale, sous le contrôle de la CAF et la DDJS d'Ille-et-Vilaine. 140 départs sont prévus cette année.

Vacances Ouvertes, qui est intervenue pour concevoir le dispositif en 2004, a évalué cette expérimentation. Cette mission a montré que le dispositif a atteint et, sur certains volets, dépassé ses objectifs. Ainsi, l'opération Sac Ados Ille-et-Vilaine a été reconduite et étoffée en 2005.

Plus d'infos : 01.56.03.92.96.

Divers

Journée ALERTE

Vacances Ouvertes a participé, le 26 mai dernier, à la journée du collectif ALERTE "Dix ans après le Pacte, une nouvelle étape dans la lutte contre les exclusions". L'idée de cette journée est simple : malgré des avancées législatives, la réduction de la pauvreté n'est pas au rendez-vous. Les associations ne veulent pas seulement gérer les situations d'exclusion mais agir sur leurs causes. Ces questions ne relèvent pas simplement du secteur associatif et des politiques de solidarité mais de l'ensemble des politiques (emploi, logement, éducation, santé, famille...) et de l'ensemble des acteurs, notamment des partenaires sociaux que sont les syndicats.



Nouvelles publications

Le rapport que Vacances Ouvertes a réalisé pour le Conseil National du Tourisme intitulé "**Coordonner et optimiser les aides au départ en vacances des familles**" vient d'être publié par le Conseil National du Tourisme. Pour le commander, vous pouvez contacter VO ou le CNT.

Le Ministère du Tourisme vient de publier "**Le guide de l'accompagnement aux premiers départs à l'usage des intervenants sociaux et des bénévoles des associations**" pour le contenu duquel il a largement sollicité l'association Vacances Ouvertes. Vous pouvez nous contacter pour tout envoi de ce guide.

Adresses

CNT

23, place de Catalogne
75685 Paris Cedex 14
Tél : 01 70 39 94 34

UNAT

8, rue César Franck
75015 Paris
Tél : 01 47 83 21 73
www.unat.asso.fr

CAF Ille-et-Vilaine

Cours des Alliés
35082 Rennes
Tél : 02 99 29 19 99